

PROCEDURE D'INTEGRATION D'UN PLONGEUR PROFESSIONNEL GUIDE DE PALANQUÉE – NIVEAU 4
ISSU D'UN ORGANISME D'ETAT

FICHE RECAPITULATIVE *

Identification du postulant

NOM :	Prénom(s) :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
N° de licence :	N° club :
Organisme d'origine : Armées – SSA – GN – BSPP - SC	Qualification actuelle :

Dossier de candidature

- Date de la demande JJ/MM/AAAA :
- Photocopie de la qualification délivrée par l'autorité d'origine (Certifiée conforme par l'autorité)
- Attestation d'aptitude à 40 m datant de moins de 3 ans (Certifiée conforme par l'autorité)
- Photocopie carte RIFA Plongée subaquatique (non obligatoire pour les plongeurs sécurité civile)
- Photocopie du certificat médical¹ de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la plongée
- Chèque du montant de la carte de Guide de palanquée FFESSM, et frais: (20.00 € à l'ordre du CIBPL)

Attestation d'aptitude à la conduite d'une palanquée <ul style="list-style-type: none"> • de plongeurs N1 dans la zone 0 – 20 m • de plongeurs N2 dans la zone 0 – 40m 	Nom :	Date :
	Prénom :	Visa :
	Qualité ² :	
Parrainage Je soussigné(e), président(e) du club atteste l'activité du demandeur au sein de notre structure depuis le et soutient sa candidature à la qualification N4-GP auprès de la CTR.	Nom :	Date :
	Prénom :	Visa :
Décision de la CTR Candidature acceptée – refusée pour l'examen du _____ à _____ Epreuves à présenter : - Réglementation	Nom :	Date :
	Prénom :	Visa :
	Fonction :	

* Fiche à adresser au référant équivalences avec les pièces demandées. (cf: Guide d'intégration des plongeurs professionnels du M.F.T.)

¹ Etabli par un médecin fédéral ou un médecin diplômé en médecine subaquatique ou un médecin du sport

² E3 minimum